

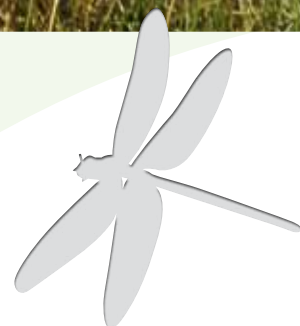


SAINT-ETIENNE-DU-BOIS

A LA DÉCOUVERTE

Étang de But

un espace naturel sensible du Département de l'Ain



Saint-Etienne-du-Bois

AIN⁰¹
le Département

Des étangs de la Dombes au bocage de la Bresse, des méandres du Rhône aux montagnes du Bugey, de la plaine de l'Ain à la Haute-Chaine du Jura en passant par le Revermont, le département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département a une responsabilité particulière pour gérer et restaurer ces espaces, les mettre en valeur, organiser la fréquentation et sensibiliser les différents publics. Tous ces enjeux sont développés dans le plan nature. Compétent grâce à la politique des espaces naturels sensibles, le Département de l'Ain fait de ce patrimoine une priorité. Néanmoins, les partenariats locaux sont indispensables pour agir de façon concertée et réussir la mise en œuvre des actions.

Le Département labellise les espaces remarquables et emblématiques en espaces naturels sensibles (ENS). Parmi les ENS labellisés dans l'Ain, la moitié est actuellement gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes qui œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain. C'est le cas notamment de l'ENS étang de But, qui vous est présenté dans ce document.

Véronique BAUDE

Vice-Présidente déléguée au tourisme et au développement durable du Département de l'Ain

Jean-Yves CHETAILLE

Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



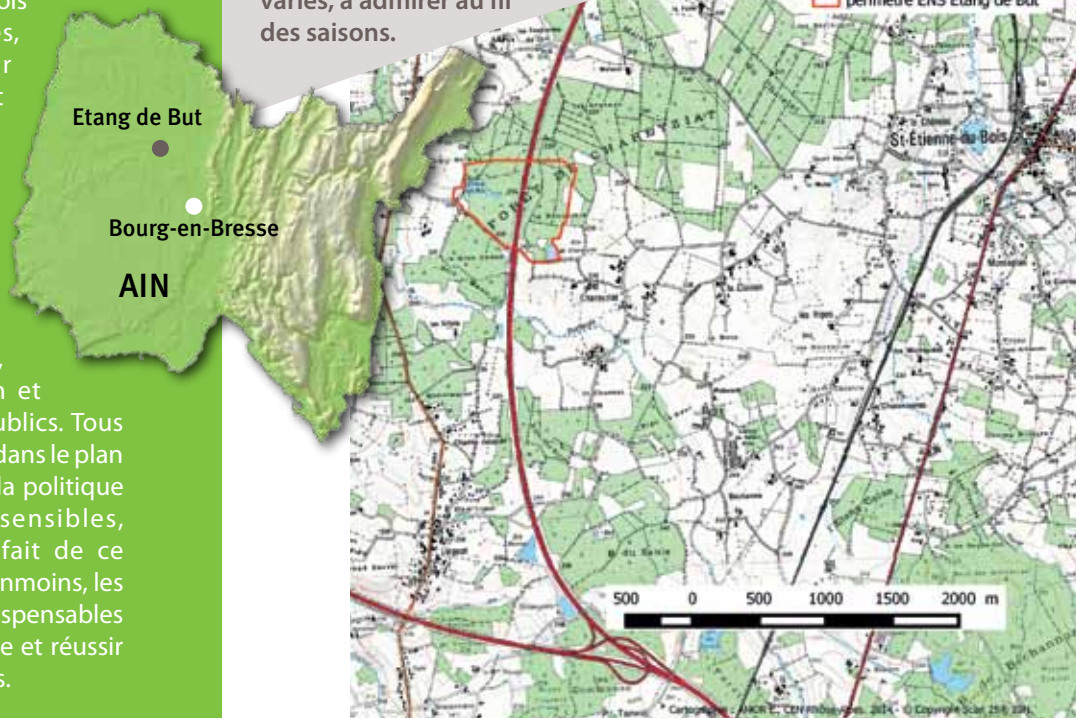
Véritables éponges naturelles, les sphaignes sont capables d'absorber jusqu'à 26 fois leur poids sec en eau.

Des zones utiles...

L'étang de But et les milieux marécageux qui le bordent jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau. En stockant puis en restituant progressivement l'eau comme des éponges, ils régulent les écoulements. En France, malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides, depuis le début du XX^e siècle (plus de 70% de ces milieux ont disparu en France).

Un petit joyau naturel...

Au sud de la plaine de la Bresse, plusieurs étangs subsistent, à l'instar de ceux de la Dombes toute proche. Parmi eux, l'étang de But est sans doute l'un des plus remarquables. Couvert de tapis de nénuphars blancs et serti d'un écrin de forêt qui se teinte de belles couleurs à l'automne, il offre des paysages de nature variés, à admirer au fil des saisons.



Le site de l'étang de But est situé sur les communes de Saint-Etienne-du-Bois et de Viriat.

... d'origine humaine !

A composante principalement argileuse, le sol bressan est assez imperméable, d'où les nombreuses zones humides présentes dans les creux du relief. Ce sol a été drainé pour permettre l'exploitation des bois et la concentration des eaux à l'aval des drains mise à profit pour la production de poissons : des digues servaient à retenir l'eau dans de petits étangs.

Une nature exceptionnelle

Attention acide !

Entre -5 et -3 millions d'années, un vaste lac occupait la Bresse actuelle. Son comblement progressif et la fonte des glaciers occupant la Dombes ont laissé des sédiments (marnes imperméables, sables et cailloutis). Ces roches contiennent de la silice, ce qui rend le sol et l'eau acides.

En raison de cette acidité, la décomposition de la litière des arbres est particulièrement lente, l'eau se charge donc peu en matière organique. Ces conditions qui restent rarement réunies dans la nature, permettent le développement sur le site d'une végétation humide très spécialisée.



Ces plantes amphibies ont besoin d'une alternance de périodes très humides et d'autres au contraire très sèches.

Des espèces remarquables et exigeantes

L'étang de But présente une réelle diversité d'espèces. Une des originalités du site est d'accueillir des espèces aux besoins assez contradictoires, certaines ayant besoin pour se maintenir de mises en assec régulières de l'étang, d'autres comme la libellule leucorrhine à gros thorax ayant au contraire besoin de milieux maintenus en eau.

Protégée en France, la libellule leucorrhine à gros thorax est la véritable star du site. L'étang de But est le seul site de Bresse, où sa reproduction est avérée. Pour que ses larves puissent se développer, elle a besoin de milieux en eau pendant plus de deux ans consécutifs.



L'osmonde royale a été déplacée lors de la construction de l'autoroute A39 qui se trouve à proximité du site. Cette fougère pousse désormais dans les fossés ombragés qui ont servi autrefois au drainage de la forêt. Même s'ils ne correspondent pas à son optimum écologique, ces milieux lui conviennent bien.



Ici, la laiche de Bohême se développe uniquement quand l'étang est asséché.



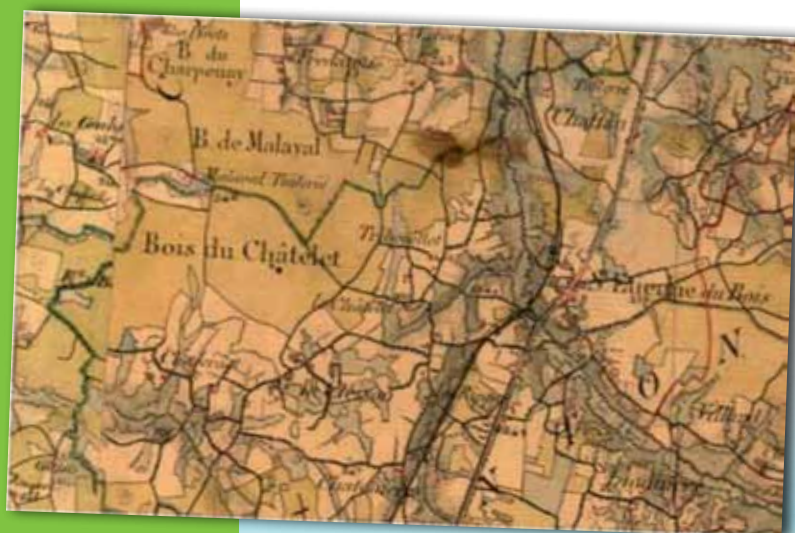
Un site façonné par les hommes



Une coupe de bois de chauffage par la commune de Saint-Etienne-du-Bois.

Historiquement, une gestion traditionnelle pour la pêche

L'étang de But et les autres étangs bressans ont été gérés de manière traditionnelle et extensive pendant des siècles : ils étaient régulièrement vidés pour récupérer le poisson, avec un fonctionnement en réseau permettant qu'ils ne soient pas tous vidangés en même temps. Comme en Dombes, ces mises en assec fréquentes des étangs ont façonné des milieux très particuliers et permis le développement d'espèces dépendantes de cette gestion traditionnelle pour leur survie.



Une carte d'Etat Major de Saint-Etienne-du-Bois en 1866.

Et aujourd'hui...

La pêche traditionnelle par vidange n'est désormais plus pratiquée sur le site, mais la Commune de Saint-Etienne-du-Bois exploite les bois communaux autour de l'étang et continue de valoriser économiquement ces ressources.

Le site est également apprécié des promeneurs qui viennent se détendre près de l'étang et découvrir ses curiosités naturelles.

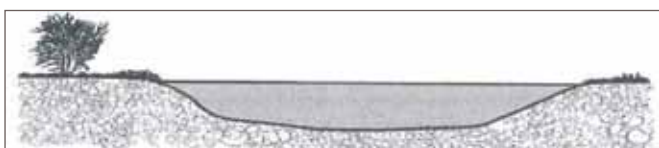


Des acteurs pour un projet

Un site menacé

L'abandon des pratiques piscicoles et donc des vidanges a perturbé l'équilibre fragile du site : les mises en assec permettaient à la vase de se transformer par minéralisation. Désormais, elle s'accumule dans l'étang, ce qui a favorisé le développement excessif de plantes compétitives comme les nénuphars blancs qui occupent la quasi-totalité de la surface en eau. Trop nombreux, ils empêchent ainsi les autres espèces de capter la lumière et consomment également beaucoup d'oxygène.

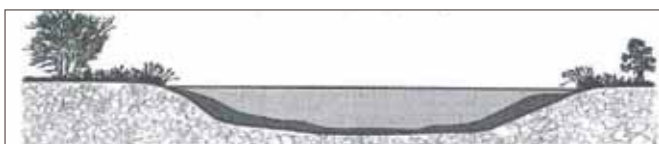
Quant aux berges, sans entretien, elles évoluent rapidement vers des fourrés de saules et des espèces invasives à croissance rapide s'y installent, au détriment de la végétation remarquable.



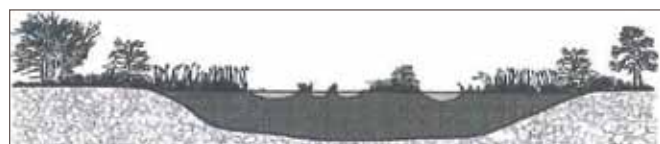
1



3



2



4



5

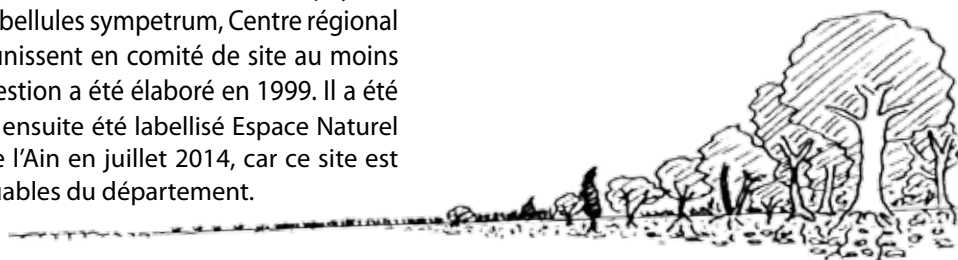
L'évolution d'un étang

En l'absence de vidange, divers stades de végétation se succèdent, en lien avec l'accumulation de vase. Cette dernière va favoriser l'atterrissement graduel de l'étang, principalement par le développement des végétations de bordure (roselière). Généralement, le stade ultime est la forêt.

Tous ensemble pour préserver l'étang de But !

Pour conserver les milieux naturels du site, la Commune de Saint-Etienne-du-Bois, propriétaire du site, a passé un accord en 1999 avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, suite à la construction de l'autoroute A39. Depuis, des actions de restauration et de gestion sont menées, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ain et de l'Agence de l'eau RMC, avec l'appui technique d'autres partenaires (Office national des forêts, Société de pêche Le Sevron, Maison de pays en Bresse, Groupe de recherche pour les libellules *sympetrum*, Centre régional de la propriété forestière...). Ils se réunissent en comité de site au moins une fois par an. Un premier plan de gestion a été élaboré en 1999. Il a été révisé en 2004 puis en 2012. Le site a ensuite été labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département de l'Ain en juillet 2014, car ce site est identifié comme l'un des plus remarquables du département.

L'évolution d'un milieu naturel : de la prairie humide au boisement.



Le comité de site est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. Dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles du Département, le CEN est chargé d'appuyer le Département dans l'animation de cette réflexion collective. A partir des éléments scientifiques et techniques, il propose les actions de gestion, met en œuvre celles retenues par le comité de site et contrôle leur efficacité. L'Office National des Forêts assure pour la Commune, la gestion de la partie forestière du site.

Le plan de gestion est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

Préserver durablement l'étang

Améliorer la qualité écologique de l'étang

Les milieux aquatiques et leur cortège d'espaces remarquables sont majoritairement menacés par l'accumulation de matière organique. Afin de contrer ce phénomène, une remise en assec régulière de l'étang est nécessaire, pour faciliter la transformation de la matière par minéralisation. Une telle action doit néanmoins tenir compte des besoins écologiques des libellules qui ont besoin, pour se reproduire, de milieux maintenus en eaux.

Par ailleurs, sur les berges, il importe de restaurer des conditions écologiques favorables au maintien de la végétation remarquable en limitant la concurrence des saules et des espèces invasives.



Un arbre remarquable.



La forêt sera gérée en futaie irrégulière pour favoriser les vieux arbres et les essences variées.

Concilier la production de bois avec la gestion écologique

La forêt attenante à l'étang a été peu exploitée ces vingt dernières années. Cette gestion extensive a contribué à diversifier les habitats naturels : arbustes en sous-bois, arbres morts, dépérissants, à cavité ou même âgés. Alors qu'à proximité s'étendent des espaces de productions agricoles et sylvicoles plus intensives, ces boisements constituent une précieuse zone-tampon pour la faune et la flore. Pour l'avenir, il est important de conserver la diversité d'habitats naturels, maintenir un bon équilibre entre arbustes et grands arbres, garder des zones ouvertes.



Une animation auprès des scolaires.

Sensibiliser et informer le public

La mise en place d'une dynamique forte d'éducation à l'environnement est importante pour valoriser les richesses du site, auprès des riverains, des scolaires, et d'un plus large public. Elle permettra une meilleure compréhension et appropriation de ses enjeux de conservation.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.



Les actions prévues entre 2012 et 2021

Améliorer la qualité écologique de l'étang

- Vidange de l'étang tous les quatre ans, suivie d'une mise en assec pendant un an
- Réintroduction dans les étangs alentours des poissons pêchés lors de la vidange
- Destruction sur place des espèces nuisibles (poisson-chat, perche soleil)
- Restauration et création de mares
- Restauration de la digue avec la terre extraite des mares pour régler les problèmes existants de fuite
- Coupe des saules aux abords des mares et arrachage manuel des plantes invasives

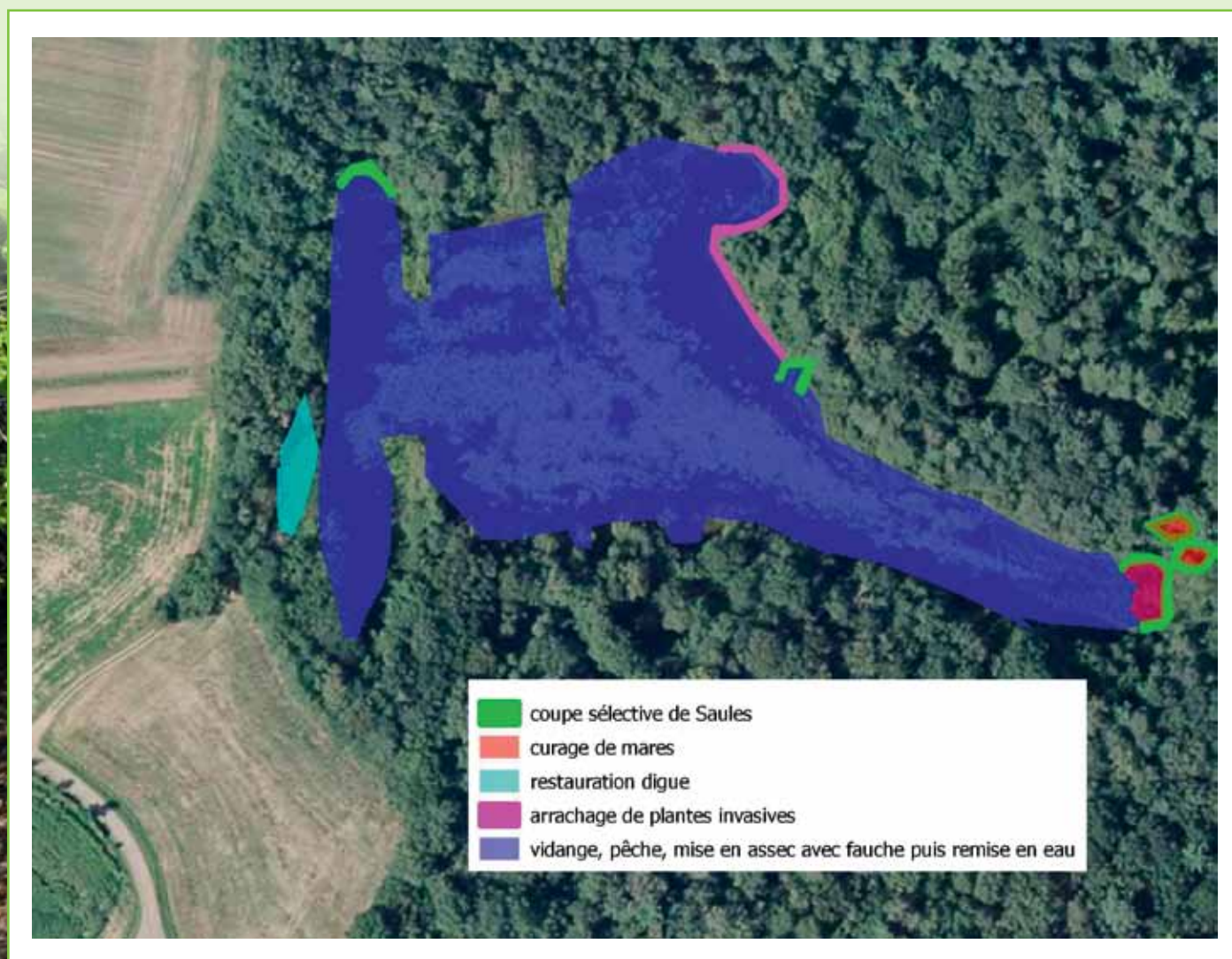
Concilier production de bois et gestion écologique

- Conversion des boisements en futaie irrégulière
- Accompagnement de la Commune pour optimiser les choix d'intervention notamment à proximité de l'étang
- Validation du document d'aménagement forestier

Sensibiliser et informer le public

- Organisation de sorties nature pour le public et les scolaires (informations disponibles auprès de la Maison de Pays en Bresse)
- Information et sensibilisation des habitants
- Echanges réguliers avec les riverains et usagers du site

La localisation des travaux envisagés sur l'étang de But.



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2012 - 2021 de l'étang de But est disponible dans son intégralité sur demande.

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain

Emmanuel AMOR

emmanuel.amor@espaces-naturels.fr

Tél. 04 74 34 37 35

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cen-rhonealpes.fr



Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Depuis plus de 25 ans, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.



le Département

Les Départements sont compétents pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles. Le Département de l'Ain a formalisé sa politique à travers un ambitieux plan nature. Partenaire technique et financier, il accompagne les acteurs locaux pour préserver et mettre en valeur les milieux naturels et notamment les sites les plus remarquables qui sont labellisés en espaces naturels sensibles (ENS).

DEPARTEMENT DE L'AIN

Christelle SENECHAL

christelle.senechal@ain.fr

Tél. 04 69 19 10 59

Direction de l'environnement
Service nature et biodiversité
45 av Alsace-Lorraine CS 10114
01000 BOURG-EN-BRESSE
www.ain.fr

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes

Programme réalisé en partenariat avec :

AOÛT 2016



Saint-Etienne-du-Bois



Et grâce au soutien financier de :



AUVERGNE - Rhône-Alpes

